

Dissertation

La beauté est-elle réservée à une élite ?

Analyse des termes du sujet

Telle qu'elle vous est posée, la question ne présente pas de difficulté de **compréhension particulière**. Il faut cependant être attentif au terme d'**élite**, car c'est lui qui fait la **spécificité** du sujet et qui peut, suivant la manière dont vous déciderez de le comprendre, vous conduire à une **réponse possible**. Le **substantif** féminin **élite** désigne un **ensemble** de **personnes** ou un **groupe** d'**individus** considéré comme **supérieur** et qui exerce une **influence** sur la société tout entière en raison de son **éminence** dans tel ou tel domaine d'activité. Faire de la **beauté** le **privilege** ou le **monopole** d'une **élite**, c'est donc soutenir la thèse selon laquelle **seul un petit nombre d'individus hors du commun** s'avérerait capable soit de **produire** la **beauté** – en créant une œuvre d'art – soit d'en **juger** – en posant les normes de ce qu'on appelle le goût – soit enfin de l'**apprécier**, en éprouvant à son contact un sentiment de plaisir. En conséquence, l'**accès** à la **beauté** demeurerait **hors de la portée du plus grand nombre** ou du commun des hommes, qui ne pourrait y accéder.

Si la question est claire, la réponse qu'elle laisse sous-entendre peut vous paraître choquante. Il semble difficile, à l'**âge** de la **beauté démocratique**, d'y apporter une **réponse affirmative**. Un des **principes fondamentaux** de nos **démocraties modernes** n'est-il pas celui du **libre accès** à la **beauté** pour **tous**, sans **discrimination** de statut social, d'âge, de sexe ou de culture ? Toutes les **politiques culturelles contemporaines** concernant la **beauté artistique** vont dans ce sens : enseignement de l'art dans les écoles, ateliers artistiques pour les enfants des banlieues défavorisées, gratuité des musées certains jours, expositions très médiatisées drainant le plus large public possible... Le succès sans précédent de la dernière exposition « Picasso et les maîtres » semble témoigner en faveur de telles entreprises. Le **processus** de **démocratisation** de la **beauté** ne concerne d'ailleurs pas seulement son **aspect artistique**. Alors que pendant longtemps les codes et les pratiques de la **beauté féminine** furent réservés aux femmes appartenant aux cercles supérieurs de la société, **toute femme** aujourd'hui revendique le **droit** à la **beauté corporelle**. La diffusion des normes et des conseils de beauté par les magazines féminins, l'inflation des soins esthétiques et la baisse de leur coût, ont fait voler en éclat toutes les **limites**.

Vous ne pouvez pas ignorer d'autre part les **travaux de la sociologie** - la référence à l'ouvrage de Bourdieu *La Distinction* est ici incontournable - qui

ont contribué à **invalider** les **discours élitistes** sur la **beauté** en mettant au jour les **déterminismes sociaux**, à la fois **économiques** et **culturels**, que de tels discours sous-tendaient à leur insu.

Problématique

Il ne faudrait surtout pas, cependant, **clore** le **débat** avant de l'avoir **engagé**. N'oubliez pas à ce propos que, quel que soit le **poids** des **sciences humaines** dans le monde d'aujourd'hui, elles ne sont pas pour autant censées avoir le dernier mot. Vous devez savoir, d'autre part, que pendant longtemps la **conception élitiste** de la **beauté** a **prédominé**. Dans la Grèce ancienne par exemple l'idéal du *kaloskagathos* renvoyait à des valeurs profondément aristocratiques, réservées à la fine fleur des jeunes hommes de l'époque : ceux qui, par leur naissance et leur valeur personnelle, étaient destinés aux carrières les plus hautes, militaires ou politiques. Il a fallu attendre le combat des **Lumières** – citons les réflexions d'un Diderot ou d'un Condorcet – pour qu'une telle conception soit battue en brèche. Il conviendra donc de vous demander sur **quels arguments** s'appuyait une telle **conception**. Sur quoi fondait-on l'**éminence** reconnue à quelques individus en **matière** de **beauté**, qu'il s'agisse d'**artistes** ou d'**amateurs d'art**? **Deux réponses possibles** s'imposent d'emblée. La première, et la plus ancienne, puisqu'elle remonte à la Grèce archaïque est celle qui fonde un tel **élitisme** sur un **don**, qu'il s'agisse d'une faveur divine ou d'un talent inné. Vous avez certainement, à ce propos, rencontré au cours de l'année les analyses de Platon dans l'*Ion* ou le *Phèdre*. Cette **idéologie du don** reste **vivace** aujourd'hui. On dira par exemple de quelqu'un qu'il a l'oreille musicale ou qu'il est doué pour le dessin. Mais l'**élitisme** de la **beauté** peut également être celui des **compétences**, qu'elles soient d'ordre pratique ou théorique. Notre monde n'a-t-il pas consacré dans tous les domaines – celui de la beauté tout autant que les autres – ce qu'on peut appeler le **règne des experts**? Que penser, par exemple, du pouvoir de certains galéristes, qui décident, quelquefois arbitrairement, du talent de tel ou tel peintre? Les deux premières parties de votre devoir pourront alors être consacrées à envisager chacune de ces alternatives et à en faire la **critique**, en soulignant les **insuffisances** et les **dangers** de chacune d'entre elles. Ni l'élitisme fondé sur les privilèges de la naissance, ni celui qui s'appuie sur la supériorité de la culture ne sont en effet **acceptables**. En résulte-t-il cependant qu'il faille **renoncer** à toute idée d'**élite**? Il ne conviendrait pas à ce propos de **confondre** la notion d'**élite** avec celle d'**élitisme**. Si le terme d'**élitisme** renvoie à une **connotation péjorative**, en effet, il n'en va pas de même de celui d'**élite**, dont la connotation reste **neutre**. Il ne faudrait pas non plus **confondre égalité** et **égalitarisme**. Si la **beauté** doit demeurer, **en droit**, **accessible à tous**, **démocratisation** ne doit cependant pas rimer avec **banalisation** ou **nivellement**. Vous devez bien comprendre que les **enjeux fondamentaux** du

sujet, plus encore que des enjeux **historiques** ou **sociaux**, sont des enjeux d'**ordre esthétique**. Pour quel **type** de **beauté** voulons-nous finalement opter? Une beauté **ouverte** à **tous** ne signifie pas pour autant une beauté **dévaluée**, réduite au **statut mineur** de pur divertissement, voire **dissoute** dans le plus total **relativisme**.

Plan détaillé

I L'élitisme du don n'est pas plus acceptable...

1. L'artiste, un être d'exception
2. La délicatesse du goût, un don rare
3. L'idéologie du don, avatar du discours religieux de la grâce

II Que celui du savoir et des compétences

1. La supériorité en matière de beauté n'est pas donnée, mais acquise
2. Les spécialistes de la beauté
3. La supériorité de la culture, instrument de distinction sociale

III La beauté est l'affaire de tous

1. Une beauté offerte à tous...
2. Ne doit pas être une beauté dévaluée
3. L'exigence de l'effort et de l'ascèse personnelle

Dissertation rédigée

L'exposition « Picasso et les maîtres » vient de fermer ses portes au Grand Palais, avec une réussite exceptionnelle à son actif. Un tel succès populaire semble consacrer avec éclat le partage démocratique de la beauté. Et certes, on ne peut que se réjouir d'une telle volonté d'ouvrir l'art au plus grand nombre. La peinture est un patrimoine commun, et le rôle du musée ou de l'exposition est de mettre à la disposition de la population des œuvres qui lui appartiennent. Si elle est légitime, cependant, la démocratisation des œuvres d'art peut aboutir à des conséquences désastreuses. Walter Benjamin, il y a quelques années, déplorait déjà la passage de la valeur culturelle de l'œuvre à une simple valeur d'exposition. Autrefois, les chef-d'œuvres de la peinture n'étaient vus que par une élite, qui avait seule le privilège de les contempler, mais on leur rendait un culte. Dans nos sociétés industrialisées, les nouvelles formes de médiatisation

font que les œuvres d'art sont offertes à tous, en tous lieux et à tous moments. Tout le monde peut les voir, mais elles ont perdu leur aura, elles ne relèvent plus que d'une simple esthétique de la distraction. Poursuivant les analyses de Walter Benjamin, Daniel Arasse, constate, dans *Histoires de peintures*, qu'avec l'ère des grandes expositions s'est opérée une nouvelle césure. On est passé de la valeur d'exposition de l'œuvre à une valeur d'invisibilité. Le public ne va plus rendre un hommage à la peinture, ni même la voir – ce qui est quasi impossible, car pour des conditions de rentabilité on admet trop de gens en même temps – il vient assister à une mise en scène, à un spectacle. On aboutit ainsi à ce paradoxe qu'en voulant rendre la beauté de l'art accessible à tous et visible par tous, on la prive finalement de toute valeur.

Convient-il alors de dénoncer la logique propre à la culture de masse en prônant le retour à une conception anti-égalitaire de la beauté ? Un tel discours serait en totale opposition avec les valeurs démocratiques qui sont nôtres. Qu'une minorité s'arroge le monopole de la beauté en l'interdisant au plus grand nombre apparaît aujourd'hui inacceptable. A la notion d'élitisme, cependant, qui implique toujours l'idée de privilège exclusif et sélectif, il semble possible de substituer celle d'une élite ouverte, au sens où chacun peut apprendre à juger de la beauté des chef-d'œuvres et à l'apprécier.

Après avoir dénoncé l'illusion naturaliste sous-jacente à la conception d'une élite fondée sur le don, nous montrerons les dangers d'une élite fondée sur les compétences acquises. Nous terminerons en soulignant que l'accès à la beauté demeure en droit ouvert à tous ceux qui acceptent ses exigences.

Que la beauté soit un privilège réservé à quelques rares êtres d'élite, c'est ce dont semble témoigner le cas de l'artiste. Créer la beauté en donnant naissance à une œuvre d'art, en effet, n'est pas à la portée de tous. Seuls quelques individus exceptionnels en sont capables, en vertu d'un don qu'ils ne tiennent pas d'eux-mêmes, mais d'une puissance extérieure, qu'il s'agisse d'une divinité ou d'une complexion supérieure contribuant dès le départ à les singulariser. Hésiode affirmait déjà que le poète ne pouvait créer que sous l'inspiration de Muses, et Platon, dans l'*Ion*, le décrit comme une « âme ailée », bénéficiant de la faveur d'un dieu. L'enthousiasme qui s'empare du poète lorsqu'il crée est alors la marque d'une telle élection. La mélancolie, et les tourments qui l'accompagnent, peuvent également être le signe auquel on reconnaît cet homme supérieur qu'est l'artiste de génie. C'est à elle qu'il doit sa créativité, ainsi que le sentiment douloureux de sa distance par rapport au commun des mortels. Ainsi nombre de ses contemporains cherchaient la clé du génie du « divin » Michel-Ange dans son lien d'exception avec la planète Saturne, qui lui aurait inspiré sa manière supérieure. Quant à l'artiste lui-même, conscient de sa suprématie sur tous les autres artistes de son temps, il l'expliquait par une vocation venant d'en-haut. Il se sentait appelé par une beauté d'essence céleste dont son œuvre devait être le

miroir. Certes, la beauté a peu à peu perdu tout lien avec la transcendance et le divin. Mais la croyance en une aptitude supérieure à créer dont hériteraient de naissance certains individus demeure ancrée dans les mentalités. Les artistes eux-mêmes ont continué à l'entretenir. Ainsi Picasso – qui se vantait de peindre, enfant, aussi bien que Raphaël – aimait à se présenter comme un monstre sacré, ayant reçu de la nature un génie dont la vitalité n'avait d'égale que sa précocité. Si le talent de créer est rare, le goût, c'est à dire la faculté de juger du beau avec discernement, le serait tout autant. C'est du moins la position que soutient Hume. « *Bien peu d'hommes sont qualifiés pour donner leur jugement sur une oeuvre d'art, et pour établir leur propre sentiment comme étant la norme du beau* » constate le philosophe. Selon lui, il existe une relativité de l'aptitude naturelle à ressentir la beauté. Les esprits vulgaires ne possèdent qu'une constitution interne imparfaite. Les esprits délicats, doués d'une acuité particulière de la sensorialité et de l'intelligence, possèdent une plus grande sensibilité au beau que le commun. L'extrême sensibilité au beau, cependant, est un don rare, c'est pourquoi elle n'est pas comprise par l'opinion commune. Ainsi s'instaure une aristocratie du goût, qui devient signe d'appartenance à une élite d'individus. C'est à une telle aristocratie qu'appartient la duchesse de Guermantes, personnage *de A la recherche du temps perdu* de Proust. Fasciné par l'instinct sûr de la beauté qui la rend capable de transformer tout ce qui l'entoure en quelque chose d'artistique, le jeune narrateur fait de la duchesse un symbole: celui de cette noblesse prestigieuse et mythique dont elle a hérité son sens inné de la beauté et de l'élégance. L'esprit avec lequel elle brille dans les salons, le raffinement de ses toilettes, la grâce délicate dont elle pare le moindre des gestes de sa vie quotidienne – comme celui d'ouvrir son ombrelle – ne font que perpétuer le don immémorial qu'elle tient de sa caste.

Depuis la critique que lui a adressée Bourdieu dans son ouvrage *La Distinction*, cependant, il semble difficile d'adhérer à la conception charismatique du don. Une telle conception, en effet, constate le sociologue, présente une parenté troublante avec la mystique du salut propre à la théologie chrétienne, la distribution arbitraire des dons renvoyant aux hasards insondables de la grâce. On pense alors dans la logique du salut. De même que dans le discours religieux une barrière infranchissable séparait de toute éternité ceux qui avaient reçu la grâce et ceux qui en étaient privés, il y aurait, d'avance, des élus et des exclus de la beauté. On ne saurait en effet changer ou corriger sa nature. Le mauvais goût, par exemple, ne pourrait se rectifier puisqu'il a sa source dans une incapacité naturelle à discerner le beau. Quant aux élus, ils ont été choisis sans qu'ils y soient pour quoi que ce soit, bénéficiant ainsi d'une supériorité qu'ils ne se sont pas donnée la peine de conquérir. Platon lui-même l'a reconnu. Le poète est agité et manipulé par une puissance divine qui l'anime, de telle sorte que son initiative se trouve anéantie. Il n'est que le porte-parole, le « ventriloque » du dieu, ce qui explique qu'il est en général dans l'incapacité de rendre compte de la beauté qu'il crée.

Le discours élitiste s'appuyant sur une disposition naturelle à la beauté que certains possèderaient et d'autres non est donc profondément anti-démocratique, puisqu'il revient à dire qu'il n'y a rien à faire pour redresser l'inégalité esthétique que la nature a instaurée entre les hommes. Selon Bourdieu, un tel discours doit être doublement dénoncé, car il est également mensonger, en ce qu'il présente comme un fait de nature ce qui est le résultat d'un apprentissage.

La supériorité en matière de jugement sur la beauté n'est jamais, selon Bourdieu, une supériorité innée, elle est acquise, elle se construit grâce à l'éducation. Là est l'essence même de l'illusion naturaliste. On veut présenter comme naturel ce qui est en réalité culturel. Il n'y a pas de grâce ou d'illumination esthétique. Sous le masque de l'aisance naturelle ou du charisme se cachent les contraintes de la culture et la longue patience des apprentissages. C'est cette même pratique assidue et régulière qui permet à l'artiste de maîtriser à la perfection les techniques qui consacreront sa suprématie dans le domaine qui est le sien. Le grand intérêt de l'exposition récente qui lui a été consacrée est d'avoir montré que la prééminence en matière de peinture que tous s'accordent à reconnaître à Picasso trouve sa source dans l'étude des grands maîtres du passé, dont il a inlassablement médité les techniques pour ensuite les repenser entièrement, trouvant ainsi son propre style. Il y aurait donc bien une élite de la beauté, mais il s'agirait d'une élite du savoir et des compétences. Seuls ceux qui ont su s'en montrer dignes, par l'effort qu'ils ont consacré à acquérir les connaissances théoriques ou pratiques que sa création ou son appréciation exigent, sont légitimés à revendiquer une supériorité dans le domaine de la beauté.

C'est à partir de la Renaissance - époque où l'artiste se distingue de l'artisan et où l'art est considéré comme une activité savante et spécialisée - que va s'opérer cette distinction entre les spécialistes et les ignorants en matière de beauté. Leur formation et leurs compétences confèrent aux spécialistes une autorité que ne possèdent pas les profanes. C'est donc à cette minorité d'experts que va revenir le privilège d'arrêter les canons du beau, comme ensemble de règles fixes s'imposant à tous et permettant de séparer le bon du mauvais goût. Ces experts sont d'abord les artistes eux-mêmes. Prenons l'exemple de la beauté féminine, qui s'impose peu à peu à la Renaissance italienne comme la quintessence de la beauté. Se met alors en place, comme l'explique Gilles Lipovetsky dans *La troisième femme*, un travail inédit de définition et de classification. Il s'agit de fixer les termes qui désigneront la beauté féminine, en même temps que de classer les qualités que devront présenter les femmes pour être jugées parfaites. C'est alors aux artistes, ces spécialistes de la beauté, qu'un tel privilège est attribué. Les poètes et les écrivains - tel Clément Marot et son *Beau Tétin* - en inaugurant le genre littéraire des blasons, déterminent quelles sont les parties du corps féminin qui méritent d'être célébrées. Les peintres, en imposant comme un thème noble le nu féminin, et particulièrement le nu couché, exaltent la

langueur, la mollesse et la sensualité des gestes et des postures et en font un nouvel idéal. Au XVII^{ème} siècle, ce sont les Académies, Académie de Peinture et de Sculpture ou Académie Française, qui se verront chargées de l'établissement des règles de la beauté de l'art. Si la beauté n'est plus aujourd'hui assujettie à aucune norme, elle n'en a pas moins toujours ses spécialistes. Conservateurs de musée, organisateurs d'expositions, restaurateurs d'oeuvres, galéristes, en un mot experts en tous genres, en sont les nouveaux professionnels.

Si leur supériorité sur l'individu ordinaire en matière de beauté est incontestable, elle paraît également justifiée. Contrairement à une supériorité de naissance qui serait donnée d'emblée, en effet, une telle supériorité ne heurte pas le principe méritocratique sur lequel s'appuient nos démocraties, puisqu'elle vient sanctionner des valeurs acquises, un mérite individuel. La richesse de leur culture, leur érudition et leurs compétences font des spécialistes de la beauté cette élite légitime à laquelle la société tout entière reconnaît le pouvoir de décider de la beauté. C'est le cas des galéristes qui découvrent le talent d'un peintre avant de l'imposer au grand public, des critiques de cinéma qui décident du succès d'un film, ou de ce petit cercle très fermé que constitue le jury des grands prix littéraires, auquel revient le privilège de statuer sur la valeur des romans qui lui sont soumis. Bourdieu cependant, dans son ouvrage *La Distinction*, montre comment une telle élite tend trop facilement à s'arroger, au nom de son capital culturel, le monopole du bon goût. En se réservant l'élégance et la finesse du jugement en matière esthétique, la classe cultivée contribue ainsi à faire de sa culture un instrument de distinction sociale, excluant du même coup le goût populaire jugé vulgaire. Le film *Le goût des autres* d'Agnès Jaoui analyse avec subtilité les mécanismes d'une telle exclusion. Le protagoniste principal, chef d'entreprise peu sensible à l'art et à la beauté, va croiser un milieu d'artistes et de gens de théâtre qui lui est totalement étranger. Complexé par son manque de culture, il tente maladroitement - et vainement - de s'y intégrer. Ces intellectuels imbus d'eux-mêmes, qui citent Strinberg, lui infligent moqueries et humiliations répétées, en lui faisant sentir à quel point il est ignare.

Justifier une élite des compétences et de la culture, c'est donc s'exposer au risque d'une confiscation de la beauté au profit d'une minorité, la mainmise des spécialistes ne pouvant qu'en exclure les simples profanes. Ne convient-il pas alors d'opposer à un tel élitisme l'exigence démocratique d'une beauté qui serait l'affaire de tous?

Il semble nécessaire de postuler, avec Kant, l'universalité de l'accès à la beauté. Loin d'être réservée à quelques individus privilégiés, elle s'adresse à toute l'humanité, vaut pour tout homme sans exception. Certes, l'existence d'un sens commun, en tant que faculté constitutive de tout être humain, demeure selon Kant un présupposé. Il importe cependant de maintenir une telle présupposition,

qui seule nous permet de garder l'espoir d'un accord et d'un partage possibles autour de la beauté. C'est bien à un tel partage que va s'ouvrir, grâce à l'amour qu'il éprouve pour une comédienne, le protagoniste principal du film *Le goût des autres*. Lorsqu'il réalise qu'il est capable de pleurer au théâtre devant *Bérénice*, cet homme découvre une sensibilité au beau qu'il ne soupçonnait pas en lui. Même si on peut lui reprocher un effet un peu trop consensuel, le film d'Agnès Jaoui montre que l'émotion esthétique peut dépasser les cloisonnements culturels.

La stratégie égalitaire propre à nos sociétés modernes et post-modernes, cependant, a entraîné, comme le constate Gilles Lipovetsky dans *L'ère du vide*, un procès de désublimation de la beauté. Au nom du refus de toute culture supérieure, on a rejeté toute discrimination, tout jugement de hiérarchie en matière de beauté. Tout gagne une dignité esthétique et se voit attribuer le qualificatif de beauté, jusqu'au quotidien, au trivial ou à l'insignifiant. N'importe quel bruit est considéré comme musique, l'objet le plus indifférent est érigé en oeuvre d'art. Certains artistes, aujourd'hui, revendiquent même le droit d'être vulgaires, plats et sans talent. D'autre part, la logique individualiste qu'a imposé le processus démocratique fait que l'appréhension de la beauté n'est plus qu'une affaire subjective, chacun s'estimant aussi compétent que les autres en ce domaine. La conséquence est alors un éclatement, voire une totale dissolution de la notion de beauté. Comme l'a écrit Alain Finkielkraut dans *La défaite de la pensée* il n'y a plus « *ni beauté ni laideur mais une palette infinie de plaisirs, différents et égaux* ». Face à un tel risque, il convient de rappeler que l'égalité d'accès à la beauté ne signifie pas pour autant le droit de chacun à la beauté de son choix. « *Une paire de bottes ne vaut pas Shakespeare* ». Tous les choix esthétiques ne se valent pas. Sans revenir à une distinction entre une beauté noble réservée à quelques élus et une beauté vulgaire à l'usage du peuple, il convient de maintenir la frontière entre la beauté et ce qui n'est pas elle.

Si refuser au peuple l'accès à la beauté est faire preuve d'un élitisme intolérable, il est par contre légitime d'exiger de tous ceux qui y prétendent ce qu'en termes kantien on pourrait appeler une conversion à la majorité esthétique. Seul peut, selon Kant, accéder à la démarche philosophique celui qui aura d'abord fait l'effort de sortir de sa minorité, dont il est lui-même responsable. Il en va de même en ce qui concerne le domaine esthétique. La beauté ne se refuse à personne, mais elle ne se donne pas d'emblée. Contrairement à ce qu'on imagine, dans sa sottise et son snobisme, Madame Verdurin, personnage proustien de *La Recherche*, on n'est pas emporté par la beauté comme on contracte le rhume des foies. A l'ère du zapping et de la consommation rapide, il est bon de rappeler que la beauté doit se découvrir à la faveur d'un travail parfois long de la sensibilité et de l'esprit. Seul un tel travail - qui consiste d'abord en une rupture avec les besoins et les intérêts de la vie quotidienne - permettra de distinguer les plaisirs élémentaires qui sont ceux de l'agréable, aussi vite oubliés qu'éprouvés, et le plaisir contemplatif plus élaboré auquel convient l'art et la beauté. Ainsi, les

morceaux musicaux diffusés en permanence dans tous les lieux publics, qui doivent impérativement plaire à tous et ne choquer aucune oreille, ne relèvent que de la catégorie du plaisant. Simple fond sonore, ils font l'objet d'une écoute distraite. Accéder à la beauté des grandes oeuvres musicales, par contre, exige toujours un travail d'appropriation individuelle et une ascèse personnelle. Il est impossible d'apprécier un opéra de Schoenberg, par exemple, sans un effort d'initiation et une véritable patience de l'écoute. Un tel effort de distinction, loin d'être aliénant, possède au contraire une valeur libératrice.

La beauté ne saurait donc en aucun cas constituer le privilège d'une caste fermée, qui, au nom d'une supériorité de naissance ou de compétences, s'en proclamerait le propriétaire exclusif. Avec Kant, il convient de maintenir la thèse de son universalité, et de garder confiance en sa capacité à rassembler. L'ouverture de tous à la beauté cependant ne doit pas entraîner son nivellement ou son écrasement. A chacun revient alors la tâche de se hisser à la hauteur d'une telle beauté.

Bibliographie support

Walter Benjamin L'oeuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique

Daniel Arasse Histoires de peintures

Platon Ion

David Hume De la norme du goût in Essais esthétiques

Proust A la recherche du temps perdu

Bourdieu La distinction, critique sociale du jugement

Gilles Lipovetsky La troisième femme
L'ère du vide

Alain Finfielkraut La défaite de la pensée